

IBM et Compuware soldent leur litige... à coup de millions...

Premier point: IBM va acquérir des licences d'utilisation de logiciels Compuware pour un montant de 140 millions de dollars sur une durée de quatre ans. Big Blue commandera des prestations de services à Compuware pour un montant de 240 millions de dollars sur la même période. Pour sa part, Compuware confirme son engagement à l'égard des technologies d'IBM, et déclare »

débuter une relation de partenariat« . Les autres points de l'accord: · Collaboration technique: les deux « parties » vont échanger des informations techniques sur l'architecture et l'interopérabilité des produits en environnement S/390 (Compuware est membre du programme IBM PartnerWorld) · Accord croisé ou réciproque portant sur les licences d'utilisation de brevets des deux sociétés. · Règlement à l'amiable de tous les litiges existants, « y compris ceux en suspens » .